

CONF/PRES/SPEECH(2016)03

Intervention de la Président de la Conférence des OING, Anna Rurka, à l'occasion de la 126e Session du Comité des Ministres, Sofia, Bulgarie, 18 mai 2016

Monsieur le Président, Monsieur le Ministre, Monsieur le Secrétaire Général, Mesdames, Messieurs les délégué/es, Excellences,

Premièrement, je tiens à féliciter la République de Bulgarie pour le bilan de sa présidence. La Conférence des OING du Conseil de l'Europe reconnait l'engagement de la Bulgarie en faveur de la protection des groupes vulnérables et des droits sociaux aussi bien au sein du Conseil de l'Europe qu'au sein de son territoire national. J'ai pu observer à Sofia les effets directs de la désinstitutionnalisation sur la qualité des services proposés aux enfants et aux familles. A ces services de haut niveau ont également contribué les échanges des pratiques professionnelles au sein des organisations membres de la Conférence des OING du Conseil de l'Europe. Hier, grâce aux rencontres organisées par l'école bulgare d'études politiques 'Dimitry Panitza', j'ai pu prendre connaissance de la qualité d'analyse et d'action des ONG bulgares agissantes auprès et pour les migrants, informations soutenues par ma rencontre avec le représentant du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et le Vice-Président de l'Agence nationale pour les réfugiés.

Ces réunions me permettent aujourd'hui de vous transmettre un certain nombre de messages dont le contenu a une portée collective. Dans le cas où mon propos vous paraîtrait inopportun, je vous prie de considérer son caractère collectif comme un levier pour une action commune.

Je voudrais commencer en soulignant que la manière dont nous recevons les migrants et les demandeurs d'asile détermine leur intégration dans la société d'accueil. Cela veut dire que l'accès aux droits et à la procédure équitable va avoir un impact sur la trajectoire de la personne au sein du pays et en Europe. C'est un moment clé du parcours. J'espère que l'Europe aura plus d'amis que d'ennemis parmi la population civile lorsque la guerre en Syrie et l'exode seront terminés.

Le fait de restaurer la voie légale de migration peut arrêter l'utilisation des voies illégales qui mettent en danger des millions de personnes. S'assurer que chaque demandeur d'asile a pu instruire sa demande, proposer une aide juridique gratuite, raccourcir la durée de la procédure, superviser le respect des normes internationales au sein de ces centres de rétention administrative et l'évolution de la jurisprudence en matière de droits d'asile...toutes ces recommandations ont été formulées à plusieurs reprises par différentes institutions. Les ONG réclament qu'elles soient mises en œuvre dans tous les Etats membres sans distinction.

Toute société est basée sur deux sources qui se sustentent mutuellement : la solidarité et la responsabilité. Ces deux principes de gouvernance sont mis à l'épreuve dans la gestion de la crise humanitaire provoquée par l'exode des réfugiés de guerre et dans la manière dont la communauté internationale, que nous sommes, gère cette crise.

Les Etats doivent respecter leurs engagements en vertu de la Convention des droits de l'homme qui rappelle que la reconnaissance d'un sujet de droit et sa dignité sont des sources de liberté, de justice et de paix dans le monde. La liberté existe parce que les droits existent. Aujourd'hui, dans certains contextes, le plaidoyer en faveur du respect des droits des réfugiés devient difficile à entendre, parfois met en danger les ONG qui le prononcent, notamment à travers les discours de haine et les actes de violence dont elles sont victimes. Est-ce acceptable ? Comment les gouvernements peuvent ne pas agir contre des discours de haine véhiculés au sein de la société, y compris par l'administration publique ? Pourtant c'est souvent le cas. Des campagnes médiatiques devraient être engagées pour permettre aux citoyens de comprendre le phénomène migratoire et non pas stigmatiser ou confondre ces personnes avec les terroristes!

Je demande que :

- les personnes qui s'engagent à aider les migrants à accéder à leurs droits fondamentaux soient protégées par les mécanismes de protection des défenseurs des droits de l'homme;
- une politique commune d'accueil et d'intégration des migrants avec les déclinaisons nationales culturellement et socialement adaptées aux contextes nationaux soit mise en place par les Etats,
- les actions des ONG en faveur des migrants soient valorisées et leur durabilité garantie par le financement adéquat.

Si les Etats se désengagaient des obligations résultantes de la Convention des droits de l'homme, et que ce désengagement se traduisait surtout par la non application des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme, le pacte qui lie les gouvernements à la société civile et surtout aux 325 OING de la Conférence dont les activités se déploient dans tous les états membres du Conseil de l'Europe, serait interrompu. C'est une alerte que je lance ici, car ma fonction m'y oblige.

Au cœur de la crise démocratique d'aujourd'hui, se trouve la crise de la participation aux décisions politiques. De nombreux constats montrent que la démocratie est loin d'être une réalité. Les citoyens et les ONG ressentent profondément leur impuissance politique, face aux promesses électorales non réalisées. Dans de nombreux pays, les manifestations de la société civile n'ont plus d'effets, ne conduisent pas au dialogue avec les décideurs, la société civile qui manifeste dans la rue est ignorée. Les autorités doivent s'assurer que toutes les parties prenantes se sont exprimées d'une manière juste et équitable, dans le respect de l'Etat de droit.

Notre société civile organisée ne va pas si mal, car le fait de réclamer plus de pouvoir est un signe de confiance en son intelligence collective et en son sens de la responsabilité. La société civile organisée ne se définit pas seulement par sa capacité d'auto-organisation. Pour qu'elle soit un facteur de changement à la hauteur des défis démocratiques, elle doit avoir le sentiment que ses actions changent les politiques publiques et la vie des personnes concernées. C'est la base pour que les ONG deviennent des artisans du changement. Elles vont toujours surveiller le pouvoir en place, c'est leur rôle, pour que celui-ci puisse devenir meilleur et afin qu'il n'oublie pas celles et ceux au nom desquels il agit.

Je souhaite à l'Estonie beaucoup de succès et je confirme la volonté de la Conférence des OING de contribuer aux priorités de sa présidence.

Merci de votre attention.